



Section Française

INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION

Section Française

« ONG à statuts consultatifs (spécial) auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies,
à statuts consultatif auprès du Conseil de l'Europe, de l'Organisation des Etats Américains et de l'UNESCO,
ONG internationale entretenant des relations opérationnelles au sein d'Europol »

*“NGO in Consultative (Special) Status with the Economic and Social Council of the United Nations
in Consultative Status with the Council of Europe, the Organisation of American States and UNESCO;
International NGO maintaining operational relations within EUROPOL.”*

Siège social :

IPA France

Fort de Charenton Rue Pierre Curie
94706 MAISONS ALFORT Cedex

Tel : 01.45.18.00.94

Site Web : www.ipafrance.org

Courriel : ipafrance@ipafrance.org

Dossier suivi par :

Le secrétariat national

le 25 février 2018

CONVOCATION CONSEIL NATIONAL ELECTIF PARENT (63) 28, 29 et 30 mars 2018

Cher(e)s ami(e)s,

Dans le cadre des activités de l'IPA France vous êtes invités à vous présenter à l'adresse suivante :

VVF Village 2 route de Coudes 63270 PARENT

afin de participer au CONSEIL NATIONAL ELECTIF de l'IPA France qui aura lieu du Mercredi 28 mars à 08h au Vendredi 30 mars 12h. Il vous est demandé de ne pas quitter le conseil avant 12h.
Le déjeuner du vendredi midi est compris dans le forfait.

Vous apporterez les dossiers du Conseil que nous vous avons adressés par messagerie internet.
Aucun exemplaire ne sera remis sur place.

Le dossier est composé :

Transmis par messagerie le 28 janvier 2018 à 20h00 :

- Le dossier concernant les modifications statutaires
- Le dossier concernant les modifications du règlement intérieur

Transmis par messagerie le 27 février 2018 :

- La présente convocation
- L'ordre du jour
- Le compte rendu du conseil national de BESANCON de 2015
- Le compte rendu du conseil national de LOURDES de 2016
- Le dossier comprenant toutes les candidatures, CV et lettres de motivation des candidats aux élections nationales
- Le dossier comprenant tous les rapports des conseillers de région
- Le dossier comprenant tous les rapports des membres du bureau national
- Le procès-verbal de validation des candidatures

Nous vous rappelons que tous les conseillers de région et les membres du conseil qui ont reçu un mandat pour représenter un conseiller de région sont convoqués le mardi 27 février 2018 à 15H afin de participer à une réunion des conseillers de région.

Les membres du conseil, qui ne sont pas concernés par la réunion des conseillers de région, peuvent arriver pendant la journée du mardi 27 septembre, le déjeuner n'est pas compris, la prise en charge concernant le forfait commence à partir du diner, sauf pour ceux qui ont réservé et payé des réservations complémentaires.

Nous demandons à tous les participants d'être présents dans la salle de conseil le mercredi 28 mars 2018 à 8h00 avec le badge qui vous sera remis le mardi 27 mars à votre arrivée

Nous rappelons à tous les participants au Conseil, Conseillers nationaux et observateurs, que vous devez être à jour du paiement de la cotisation 2018, au niveau national avant le conseil national afin d'être en mesure de présenter à l'entrée de la salle votre carte d'adhérent IPA 2018.

La soirée de dégustation des produits de vos régions aura lieu le mercredi soir en présence des collègues étrangers qui vont arriver pendant la journée.

Une réception aura lieu le jeudi soir, nous vous invitons à prévoir une tenue correcte.

En cas d'annulation de votre participation ou d'empêchement, veuillez prévenir le plus rapidement possible.

Comme nous sommes en fin de mandat, il est important que tous les frais de séjour et chambre individuelle soient payés avant le conseil.

Les participants qui ont sollicité des ASA recevront un télégramme dans leur service d'affectation suivant vos demandes et vos besoins (au maximum 3 jours, les 28, 29 et 30 Mars), vous pouvez demander le 27 mars en délai de route. La mention figurera sur le télégramme.

Si vous arrivez par la SNCF, vous devez prévenir les organisateurs de la délégation 63 le plus rapidement possible afin qu'ils puissent s'organiser pour assurer votre transfert de la gare au centre d'hébergement et de réunion.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous retrouver.

Recevez toutes nos amitiés ipéistes

Le Secrétariat National

Ps : Pour tout problème lié à l'organisation du Conseil, au niveau local, contacter Nicolas au 06 22 03 65 46